

COMMUNE DE DOMPIERRE-SUR-MONT

26-039

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 29 juin 2026

Date de Convocation : 25.06.2026
Date d’Affichage : 25.06.2026

Nb de conseillers en exercice : 11
Présents : 08 Votants : 11
Contre : 0 Abstention : 0

Etaient présents : BAKKER Angélique, BERR Julia, CHAUVIN Romain, COIFFIER Claude, GAY Didier, GERVAIS Valérie, PIETRIGA Guy, PONCET Claude.

Excusés : JANOD Nelly (procuration donnée à Guy PIETRIGA)
ARIZMENDI Lucas (procuration donnée à Claude PONCET)
GAILLARD Elodie (procuration donnée à Valérie GERVAIS)

OBJET : City stade

L’an deux mille vingt-six, le 29 juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Guy PIETRIGA, Maire.

La commune de Dompierre dispose d’une aire de jeux depuis de nombreuses années. L’augmentation des jeunes dans la population a montré la nécessité d’actualiser cet aménagement. Une mise aux normes s’avérerait indispensable.

Suite à l’étude réalisée par la société SATD, les conseillers ont délibérés pour approuver la création d’un city stade.

La commission « loisirs, jeunesse et sport » de la commune composée de Lucas ARIZMENDI (conseiller municipal), Arnaud MARTIN et Chloé LAGARDE a examiné en détail le projet et a conclu qu’il correspondait parfaitement aux besoins pour les prochaines années.

Selon la commission, ce sera un lieu de rencontre et d’animation impliquant des acteurs locaux. En outre des équipements complémentaires visant à rapprocher les générations est déjà décidé par le conseil municipal. Zone ombragée, tables et bancs permettant au plus âgés de côtoyer les plus jeunes.

A l’unanimité, le conseil municipal approuve cette démarche et autorise le maire à mettre, en concurrence, à solliciter les subventions et à signer tous documents relatifs à cette opération.

Secrétaire de séance :
Valérie GERVAIS



Le Maire
Guy PIETRIGA

